



RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO

LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

Pour un développement inclusif au Burkina-Faso



Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
(PAFDDS-SWEDD)-Burkina Faso

LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

Pour un développement inclusif au Burkina-Faso

Le dividende démographique est l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une modification de la structure par âge de la population d'un pays. Comme un nouvel outil d'analyse des échanges intervenant entre des individus d'une même société, les comptes de transferts nationaux (National Transfer Account en Anglais) permettent de mesurer le dividende démographique (DD). Ces échanges permettent de mesurer les montants que l'Etat consacre à la redistribution selon ces mêmes générations pour mieux tirer profit du dividende démographique.

La construction des comptes de transferts nationaux (NTA) du Burkina Faso a permis d'avoir une photographie du comportement de la consommation et du revenu du travail des individus en fonction de leur âge afin de repérer ceux qui présentent un déficit de ressources et qui sont donc en situation de dépendance économique, et au même moment, ceux qui dégagent un excédent de ressources permettant de "subventionner" les premiers. Les différents profils de consommation et de revenu du travail sont analysés au niveau microéconomique (individu) et macroéconomique (national), mais aussi selon le genre et le milieu de résidence afin de rendre compte de l'existence ou non des disparités liées au genre ou au milieu de résidence. Au-delà de cette analyse du cycle de vie, les NTA ont également montré, à partir des projections démographiques, l'évolution du ratio de soutien économique du Burkina Faso, et donc l'impact du changement de sa pyramide des âges sur la croissance économique du pays.

Les profils de consommation et de revenu du travail

Au niveau global

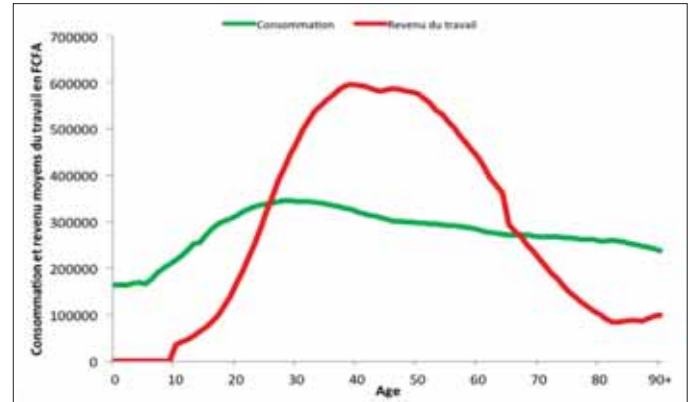
Le profil de consommation est obtenu à partir de la somme des consommations privée et publique. Il évolue en fonction de l'âge des individus.

Le graphique ci-dessous montre que le revenu moyen maximal est obtenu par la tranche d'âge 34-51 ans. A partir de 10 ans, ce revenu moyen croît d'une manière exponentielle jusqu'à 39 ans. Au-delà de cet âge, il commence à baisser progressivement. S'agissant de la consommation moyenne, elle est minimale pour la tranche d'âge de 0 à 5 ans. A partir de 6 ans elle croît exponentiellement pour atteindre son maximum pour les individus âgés entre 26 et 33 ans. C'est au-delà de 33 ans que la consommation moyenne commence à baisser continuellement.

L'analyse conjointe des profils moyens de consommation et de revenu du travail au Burkina Faso, montre que la dépendance à la jeunesse est entre 0 et 25 ans tandis que la dépendance à la vieillesse est observée à partir de 67 ans. Ceux qui dégagent un surplus sont constitués par la tranche d'âge de 26 à 66 ans.

Enfin, il faudra noter que c'est le privé qui supporte plus la consommation des ménages avec un taux de 75,83% de la consommation totale.

Graphique 1 : Profils moyens de consommation et de revenu du travail



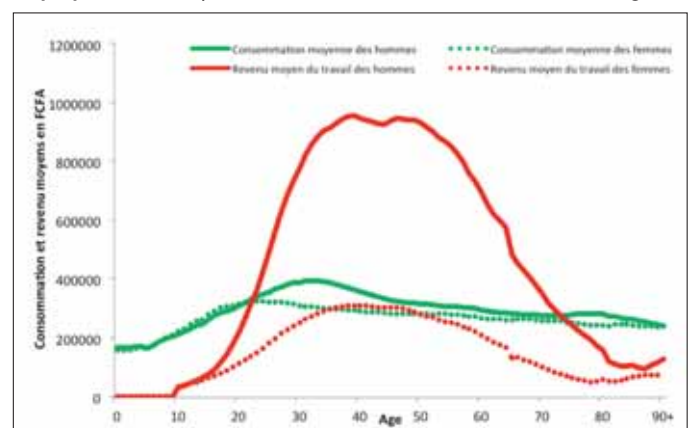
Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Analyse selon le genre

En partant de l'hypothèse qu'il ne peut pas avoir égalité parfaite entre le niveau de consommation des hommes et des femmes, on pourrait négliger la légère différence de consommation qui existe pour les tranches d'âge de 0 à 23 ans. Au-delà de 23 ans le revenu moyen des hommes reste supérieur à celui du sexe féminin. De plus, la consommation moyenne maximale des femmes est de l'ordre de 313 123 F CFA (atteinte à l'âge de 23 ans) et reste inférieure à celle des hommes qui est sensiblement égale à 394 706 F CFA (atteinte à l'âge de 32 ans). Ainsi, les dépenses de consommation des hommes représentent 52,44% des dépenses totales contre 47,56% pour les femmes.

Bien qu'il y ait égalité de comportement vis-à-vis de la consommation moyenne entre les hommes et les femmes de 0 à 23 ans, par rapport au revenu moyen, une différence commence à se percevoir à l'âge de 15 ans et ceci jusqu'à la vieillesse. En effet, à 15 ans le jeune garçon a un revenu moyen de 78 089 FCFA tandis que la jeune fille en a pour 63 902 FCFA. Cette disparité se creuse d'avantage à l'âge de 39 ans où le revenu salarial moyen de l'homme aussi bien que de la femme atteint son maximum avec respectivement 956 803 FCFA et 309 552 FCFA. Soit une différence de l'ordre de 647 251 FCFA.

Graphique 2 : Profils moyens de consommation et de revenu du travail selon le genre

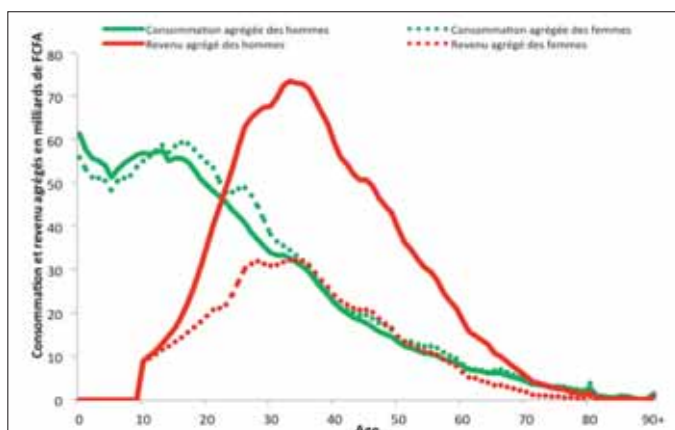


Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014



Au niveau agrégé, les femmes consomment 51% des ressources laissant les 49% aux hommes. Ces proportions cachent les disparités autour des âges compris entre 0 et 24 ans ou les consommations agrégées représentent respectivement 37,55% et 34,52% pour les jeunes garçons et les jeunes filles. Par conséquent 62,45% des consommations des hommes sont faites par la tranche d'âge de plus de 15 ans tandis que pour cette même tranche d'âge, ce pourcentage s'élève à 65,48 pour les femmes.

Graphique 3 : Profils agrégé de consommation et de revenu du travail selon le genre (en milliards de FCFA)



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Le déficit du cycle de vie

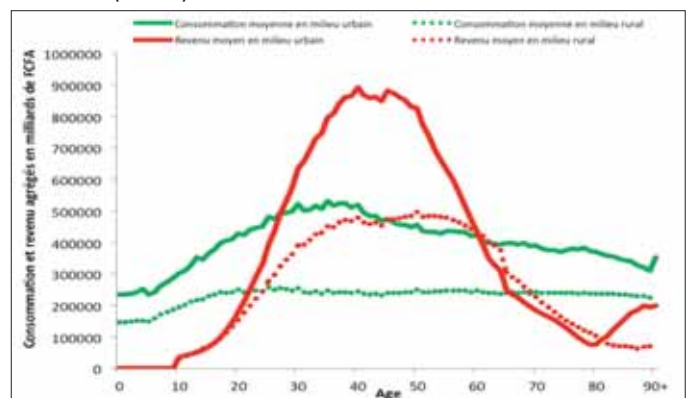
Le déficit du cycle de vie est calculé comme la différence entre la consommation (consommation privée, consommation publique) et le revenu du travail. Au Burkina Faso, par rapport au cycle de vie, la femme est déficitaire de la naissance jusqu'à l'âge de 35 ans. Entre 36 et 49 ans, elle dégage un surplus et retombe dans la dépendance à partir de 50 ans. Par contre l'homme, dégage un surplus après 22 ans jusqu'à 73 ans. En d'autres termes, si les hommes sont indépendants pendant 51 ans sur leur durée de vie,

les femmes le sont sur une durée beaucoup plus courte à savoir 14 années.

Analyse selon le milieu de résidence

L'analyse du profil moyen de consommation et de revenu au Burkina Faso révèle des disparités. En fait, par rapport à la consommation moyenne, elle est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural pour tous les âges. Le seuil de consommation moyenne en milieu rural est atteint à l'âge de 30 ans, soit un montant de 254 899 FCFA contre 533 193 FCFA en milieu urbain à l'âge de 35 ans. De plus en milieu rural, on note au-delà de 30 ans, une faible variabilité du niveau de consommation moyenne autour de 220 000 FCFA, tandis qu'une tendance baissière est observée en milieu urbain. De la même manière, même si le profil moyen de revenu au Burkina affiche une disparité en faveur du monde urbain comme pour le profil moyen de consommation, il une exception est faite pour la tranche d'âge de 60 à 80 ans où le revenu moyen du travail en milieu rural est plus important que celui du monde urbain

Graphique 4 : Profils moyen de consommation et de revenu du travail selon le milieu de résidence (en FCFA)



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

D'un point de vue agrégé, la consommation urbaine est égale à 1887,65 milliards de FCFA et représente 41,3% de la consommation totale de la population. Par contre avec un revenu du travail global de 2013,5 milliards de FCFA soit environ 58,4% du revenu total, la population rural du Burkina effectue des dépenses de consommation qui sont estimées à hauteur de 2683,29 milliards de FCFA.

En conséquence, les disparités qui existent tant au point de vue moyen qu'agrégé pourrait expliquer celles résultant du cycle de vie. En fait, le déficit observé en milieu rural est plus important et représente 669,8 milliards de FCA contre 451,7 milliards de FCFA en milieu urbain. Cela n'est pas le cas au regard du déficit moyen qui est beaucoup plus accentué en milieu urbain aussi bien pour la jeunesse (soit 229 833 FCFA contre 138 389 FCFA pour le rural) que pour la vieillesse (soit 190 517 FCFA contre 117 333 FCFA pour le rural). Ainsi le surplus moyen dégagé est estimé à 259 557 FCFA en milieu rural et 171 403 FCFA en milieu urbain.

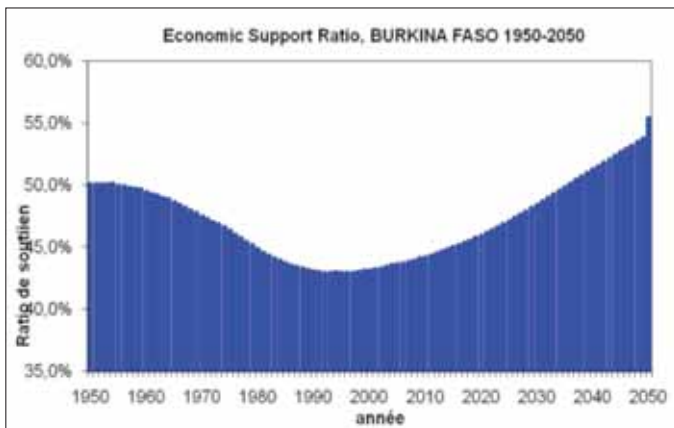
Il est important de préciser que les déficitaires en milieu rural sont les Burkinabè des groupes d'âge 0-24 ans et 69 ans et plus. En milieu urbain, les déficitaires sont les jeunes de moins de 28 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans. Le déficit moyen maximum observé en milieu rural est environ 200 000 FCFA et concerne les jeunes. Il est largement inférieur au maximum observé en milieu urbain qui est estimé à 302 295 FCFA.

Le Ratio de soutien et le Dividende démographique

Le ratio de soutien désigne la proportion des producteurs effectifs par rapport aux consommateurs effectifs. Il mesure l'effet de la structure par âge sur la capacité de la population à contribuer à la production (Lee & Mason 2011, CREFAT 2015, Dramani 2016).

D'après le graphique suivant, l'évolution du ratio de soutien au Burkina comporte deux sous-périodes majeures. De 1950 à 1996, le ratio est passé de 50 producteurs effectifs pour cent consommateurs effectifs à 43 producteurs effectifs pour cent consommateurs effectifs.

Graphique 5 : Evolution du ratio de soutien de 1950-2050 (en %)



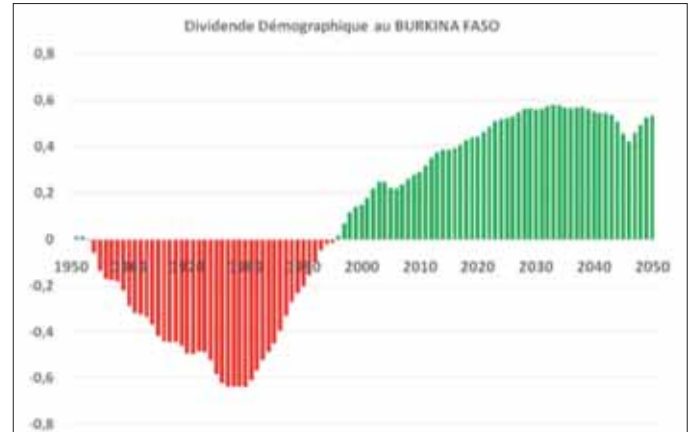
Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Le dividende démographique tel que défini plus haut comporte deux parties :

Le premier dividende démographique est mesuré par le

taux de croissance du ratio de soutien économique. Ce dernier a commencé à s'accroître à partir de 1996 correspondant par conséquent à la date d'ouverture de la fenêtre du Dividende Démographique au Burkina.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance du ratio de soutien de 1950-2050



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

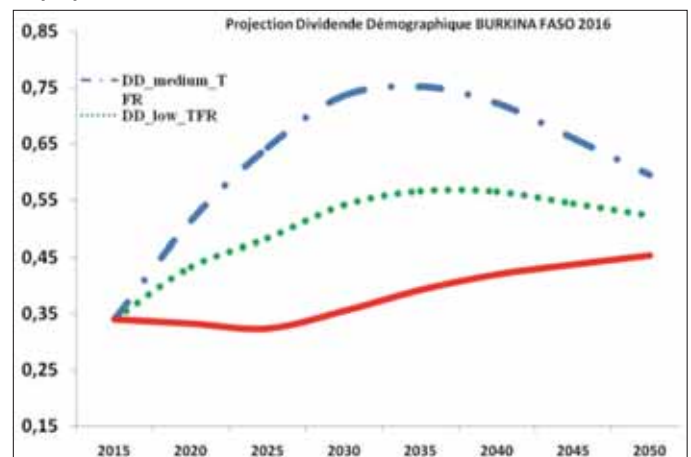
Ouverture de la fenêtre du bonus démographique dès 1996

Le graphique précédent, montre que suite à la baisse, la croissance du ratio de soutien commence à s'améliorer à partir de 1980. Mais c'est effectivement à l'année 1996 que sa croissance devient positive et cela continuellement. Depuis 1996, la fenêtre du dividende démographique s'est ouverte au Burkina Faso laissant l'opportunité de pouvoir exploiter les retombées d'une croissance économique pouvant en résulter. Ainsi, le taux de croissance atteindrait en 2033 une valeur de 0,58%.

Projection du dividende démographique

Les projections sur le dividende démographique permettent de prévoir selon les politiques de fécondité menées au Burkina Faso, les tendances en la matière à l'horizon 2050. De 35% en 2015, le taux de croissance du ratio de soutien atteindrait 59%, 52% et 45% en 2050 respectivement selon que la fécondité est faible, moyenne et élevée. Cela traduit l'impact potentiel d'une réduction de la fécondité sur la croissance économique.

Graphique 7 : ?????



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Projection de la population

Les projections démographiques consistent à estimer la taille de la population qui résulterait d'un changement sur les taux de fécondité (faible, moyen et élevé), tout en tenant compte des mortalités. Ainsi, en faisant varier l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) de 5,45 ; 5,25 et 5 enfants par femme jusqu'en 2025, les différences selon les trois scénarii n'atteindraient pas successivement plus de 5 000 habitants. Cependant ; à l'horizon 2050, une différence entre l'adoption d'une politique de fécondité élevée au détriment d'une politique de fécondité faible, pourrait aller jusqu'à 14 millions d'habitants.

Recommandations

Même si la fenêtre du dividende démographique s'est ouverte

au Burkina Faso depuis 1996, le pays gagnerait plus en dégageant des perspectives économiques qui favorisent un environnement où toutes les conditions seraient réunies pour :

- Réduire la dépendance économique des jeunes (hommes et femmes), en offrant des opportunités d'emploi à la jeunesse et en boostant l'auto-emploi de façon à les rendre plus autonome économiquement ;
- Réduire les disparités qui s'observent selon les milieux de résidences en renforçant les actions de développement local (stratégie des pôles de croissance, renforcement de la décentralisation) ;
- Mener une étude sur les opportunités dans la perspective de mieux assurer l'adéquation entre les offres d'éducation et de formation et les besoins de l'économie nationale.



Références Bibliographiques

CREFAT 2015, Manuel sur la Méthodologie de construction des comptes de transferts nationaux

Dramani L. (2016) «Economie Générationnelle et Dividende Démographique, Éléments de diagnostic au Sénégal»

Lee R. et Mason A. (2011) Population Aging and the Generational Economy (Edward Elgar)

MINEFID (2016); « Rapport sur la mesure du dividende démographique du Burkina Faso », rapport Projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD)

Equipe de Rédaction

Equipe Nationale

Dalomi BAHAN	Fonds des Nations Unies pour la Population
Gustave BAMBARA	Direction des Politiques de Population
Issiaka DABONÉ	Direction des Politiques de Population
Kassoum BIKIENGA	Programme d'Appui au Développement Sanitaire
Olga SANKARA	Fonds des Nations Unies pour la Population
Hamady SOMTORÉ	Programme d'Appui au Développement Sanitaire
Souleymane BAMOGO	Direction du Suivi et de l'Evaluation des Politiques Publiques
Soabou DIALLO	Directeur Général de l'Economie et de la Planification
Wendinso OUEDRAOGO	Direction des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
Yentema ONADJA	Institut Supérieur des Sciences de la Population

Appui Technique CREG/CREFAT

Latif DRAMANI
Mame Adiouma DIENG
Edem AKPO
Diama Diop Dia DJIGO
Mame Coura Ndiaye KAMA